

Préparation d'une leçon modèle pour les matières éducatives

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| Intitulé de module | Politiques publiques et régulation |
| Semestre | 01 |
| Unité d'enseignement | Fondamentale |
| Crédit | 03 |
| Coefficient | 02 |
| Langue d'enseignement | Français |
| Volume horaire du module | 21 heures |

I. Objectifs du cours

- Acquérir des compétences analytiques appliquées aux politiques publiques dans le domaine numérique.
- Comprendre le processus de régulation qui encadre la transition numérique.
- Analyser les causes de la lenteur de la transition numérique en Algérie.
- Découvrir comment la puissance publique agit ou devrait agir pour améliorer la vie numérique des citoyens.
- Assimiler le fonctionnement des économies de réseaux et comprendre leur régulation.
- Savoir comment protéger les droits à caractère personnel
- Connaitre l'importance de la protection des données pour les entreprises
- Expliquer l'importance de la digitalisation des entreprises et des administrations publiques et démontrer comment l'Etat accompagne le processus de digitalisation.

II. Prérequis

Pour ce cours l'étudiant doit assimiler les prérequis suivants :

- 1- Connaitre les concepts fondamentaux de l'économie :** l'étudiant doit connaitre les fondements de l'économie générale tels que le rôle de l'Etat en économie notamment son rôle régulateur.
- 2- Acquérir les fondements de l'économie numérique :** ce cours est programmé en parallèle avec celui des fondements de l'économie numérique, nécessaire à l'étudiant pour comprendre la raison de l'intervention de l'Etat dans le domaine numérique.
- 3- Savoir les notions de base en économie internationale :** l'étudiant doit être capable de structurer les relations internationales pays-pays et pays-organisations internationales.
- 4- Comprendre les arrangements institutionnels tels que développé dans l'économie des organisations :** l'apprenant doit connaitre les acteurs publics et privés qui interviennent dans le domaine numérique, ainsi que leur processus décisionnel

5- Reconnaître les dysfonctionnements du marché tels que appris dans le cours économie industrielle : l'étudiant doit comprendre l'analyse des marchés, la concurrence et les échecs du marché

III. Contenu de module

Chapitre 01 : Généralités sur les politiques publiques et la régulation

- Introduction aux politiques publiques. Ce cours définit les politiques publiques en exposant brièvement leur genèse, décrit le cycle politique publique qui illustre les étapes de conception d'une politique publique et explique les différents types des politiques publiques.
- La régulation en économie. Ce cours illustre le rôle régulateur de l'Etat notamment en économie. Explique l'importance de la régulation dans le domaine numérique et expose les autorités de régulation de l'économie numérique en Algérie.
- La transition politico-économique vers le capitalisme numérique. Ce cours traite la définition du capitalisme 2.0 (ou digital), les fondements du capitalisme numérique (La Silicon Valley, les plateformes, les TIC et les GAFAM). Démontre l'ampleur des conséquences du monopole dans le domaine numérique et explique la régulation nécessaire contre ce monopole dans le domaine numérique.

Chapitre 02 : Régulation des économies des réseaux

- La régulation de l'économie des réseaux : Industries à effet réseau. Ce cours parle de l'économie de réseau. Détermine les caractéristiques des industries de réseaux et traite la régulation des économies à effet réseau notamment le problème de la concentration économique.
- La régulation des réseaux de télécommunication. Cette seconde partie du chapitre 02 s'intéresse aux réseaux de télécommunications en Algérie et leur régulation. Ainsi ce cours analyse les principales lois de régulation de ce marché, le degré de pénétration des opérateurs des réseaux des télécommunications en Algérie, et les actions de régulation réalisée en Algérie.

Chapitre 03 : La régulation de la protection des données

- Protection des données à caractère personnel. Ce cours s'intéresse aux données à caractère personnel, au traitement de ses données et à la régulation en termes de confidentialité des données personnels au niveau international et national.
- Protection des données numériques. Ce cours aborde la cybercriminalité, les différents accords internationaux qui édictent les normes et les exigences de protection des données numériques. Il démontre également la mesure de la protection des données numériques et analyse les scores de l'Algérie en termes de protection de ces données.

Chapitre 04 : La régulation de la digitalisation

- Administration électronique. Ce cours explore les différentes mesures du E-Government. Comme il démontre de taux de réalisation de la digitalisation de l'administration publique en Algérie.
- Transformation digitale des entreprises. Ce cours explique les bienfaits et les risques de la digitalisation des entreprises. Il illustre les principaux outils technologiques utilisés pour réaliser cette transformation digitale, comme il dévoile les formes d'accompagnement public de la transformation digitale.

IV. Références

Bibliographie

Chevalier. J (2004). l'état régulateur. Revue française d'administration publique. 3(111), 473-482

Blancheton,B (2020) .Introduction aux politiques économiques, Dunod

Degryse. C.(2019). Politique économique dans l'économie en 100 mots d'actualité. 6ième édition 168-169. De Boeck Supérieur.

Dagiral. E (2011). Administration électronique. Communications culture du numérique, pp 9-17

Géneroux,J (2018). Introduction à la politique économique. 4ième édition Points.Economie.

Howlett, M. et Ramesh, M (2003). Studying Public Policy: Policy Cycles and Policy Subsystems, Toronto, Oxford University Press

Mény.Y,Thoenig. J-C (1990), Politiques publiques, Revue française de science politique, vol 40 n°3, pp 394-397.

Webographie

Banque mondiale (2023) "La numérisation dans le monde en 10 graphiques" sur <https://www.banquemondiale.org/fr/news/immersive-story/2024/03/05/global-digitalization-in-10-charts>

Bouriche. R (2006), Analyse des politiques publiques, Revue sciences humaines, n° 25, pp 85-95 sur <file:///C:/Users/Micro-Tech/Downloads/srevue,+8.-BOURICHE+Riadh+--1.pdf> <file:///C:/Users/Micro-Tech/Downloads/srevue,+8.-BOURICHE+Riadh+--1.pdf>

Djelali A & Aroub. R (2017) Le Passage Vers L'administration Electronique En Algerie : L'experience Du Ministere De La Justice, La Revue des Sciences Commerciales, Vol 16, n° 2, pp 203-213 sur file:///C:/Users/Micro-Tech/Downloads/le-passage-vers-l%E2%80%99administration-electronique-en-algerie-_-l%E2%80%99experience-du-ministere-de-la-

Transition politico- économique vers le capitalisme numérique

Dr.HIRECH Nawal ESE-Oran



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 3 |
| I - Définition du capitalisme numérique | 4 |
| II - Fondement du capitalisme numérique | 5 |
| 1. La Silicon Valley | 5 |
| 2. La plateforme | 6 |
| 3. Les technologies de l'information et de communication (TIC) | 6 |
| 4. Les acteurs dominants : Les GAFAM | 7 |
| III - Conséquences des monopoles dans le domaine numérique | 9 |
| IV - Régulation contre le monopole dans le domaine numérique | 10 |
| Conclusion | 11 |

Introduction

La transformation politicoéconomique vers le capitalisme numérique représente un changement fondamental dans la manière dont les sociétés fonctionnent et interagissent avec l'économie. Ce phénomène est marqué par l'intégration croissante des technologies numériques dans tous les aspects de la vie économique et sociale.

Dans ce contexte, le capitalisme numérique se caractérise par l'utilisation des données, des algorithmes et des plateformes numériques pour créer de la valeur. Parallèlement, cette transformation soulève des questions importantes sur la régulation, la protection des données et les inégalités économiques.

Les gouvernements et les institutions doivent s'adapter à cette nouvelle réalité en repensant leurs politiques économiques et sociales. Cela inclut la mise en place de cadres réglementaires qui favorisent l'innovation tout en protégeant les droits des citoyens. Ainsi, la transition vers le capitalisme numérique est un processus complexe qui nécessite une réflexion approfondie sur les implications éthiques, sociales et économiques de cette évolution.

Ce cours s'intéresse spécialement aux acteurs du capitalisme numérique et aux différentes régulations menées afin de limiter les inégalités économiques causées par le pouvoir négociateur de ces acteurs.

I Définition du capitalisme numérique

Le capitalisme est un système économique basé sur la propriété privée des moyens de production. Ce système a pour principal objectif la maximisation des profits

Le Capitalisme numérique ou le Capitalisme digital ou ou le Capitalisme de surveillance ou

le Capitalisme 2.0 (renvoie au Web 2.0)* désigne un système économique dans lequel les technologies numériques jouent un rôle central dans la production, la distribution et la consommation de biens et de services. Cela inclut l'utilisation d'Internet, des plateformes numériques et des données massives pour créer de la valeur économique.

Ainsi dans le capitalisme numérique, les données constituent le cœur de l'activité économique et sociale. Elles représentent la marchandise la plus importante du marché.

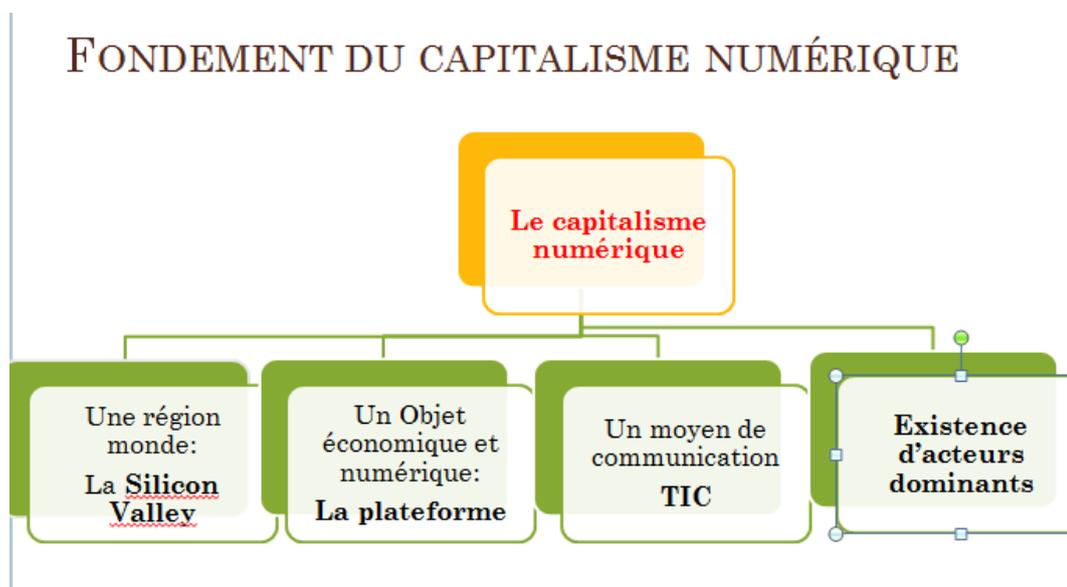
Le capitalisme numérique est lié à l'essor de la navigation sur internet qui a été possible grâce à la création du World Wide Web (WWW.) qui est une application d'internet, créée en 1989 par Tim Berners-Lee un chercheur britannique au CERN (Organisation européenne de la recherche nucléaire).

⊕ Complément

* **Le Web 2.0** également appelé par Web participatif, et le même Web avec plus de simplicité et d'interactivité. Avec le Web 2.0 les internautes peuvent échanger facilement sur le net comme ils peuvent construire et contribuer au Web.

II Fondement du capitalisme numérique

Le capitalisme numérique a été fondé grâce à quatre éléments qui ont été à l'origine de sa diffusion dans le monde et de son succès économique



1. La Silicon Valley

La Silicon Valley est un territoire de la Californie de 190 à 200 km². Jusqu'aux années 1950 cette terre était à vocation agricole. Ce qui a fait de ce territoire le centre de l'innovation des Etats Unis est la création de l'université de Stanford (à la Silicon Valley), une grande université technologique (privée) fondée en 1891 par Leland Stanford et sa femme Jane Stanford. Leland Stanford est également gouverneur et sénateur de la Californie, cette position politique lui a permis de réfléchir à des programmes de recherche de point (à l'université) , et des partenariats avec l'industrie créant ainsi un environnement entrepreneurial qui encourage la créativité et l'expérimentation.

De nombreux entrepreneurs renommés sont diplômés de Stanford. William Hewlett et David Packard (fondateurs du groupe informatique Hewlett-Packard. Sergey Brin et Lany Page (fondateurs de Google), Jerry Yang et David Filo (fondateurs de Yahoo).

2. La plateforme

Selon le dictionnaire Larousse une plateforme ou plate-forme est un ensemble d'outils (logiciels, matériels, systèmes d'exploitations, etc.) destinés au stockage et au partage de contenus virtuels (audio, vidéo ou autres). ainsi il s'agit d'un matériel ou un logiciel qui héberge une application ou un service.

Voici quelques exemples de types de plateformes :

Plateformes technologiques : Ce sont des systèmes qui permettent le développement et l'exécution d'applications, comme les systèmes d'exploitation (Windows, macOS, Linux) ou les environnements de développement (comme Java ou .NET).

Plateformes de médias sociaux : Des sites comme Facebook, Twitter ou Instagram qui permettent aux utilisateurs de créer et partager du contenu, de se connecter et d'interagir avec d'autres.

Plateformes de commerce électronique : Des sites comme Amazon ou eBay, Marketplace qui facilitent l'achat et la vente de biens et services en ligne.

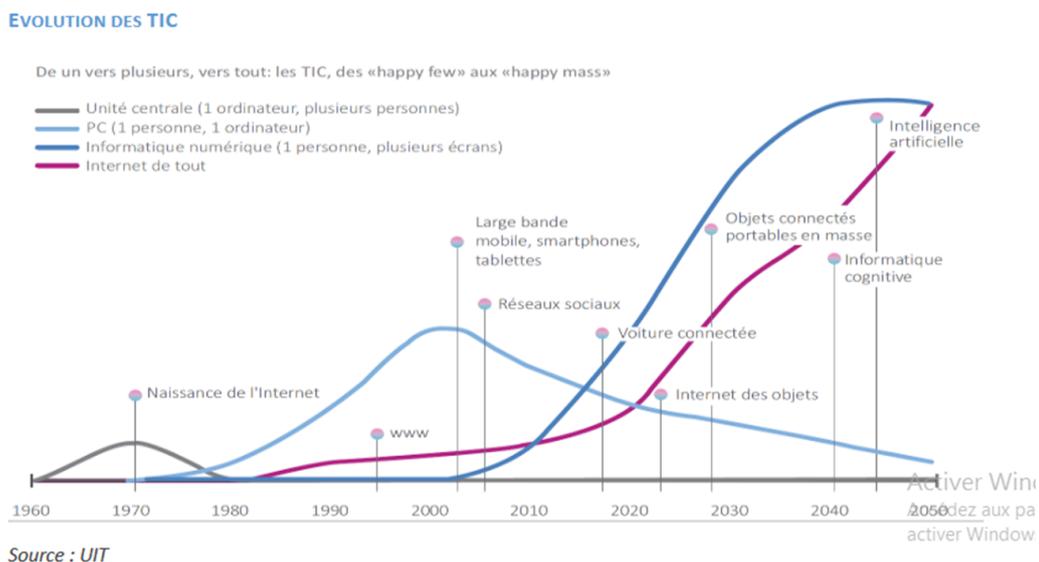
Plateformes d'apprentissage en ligne : Des sites comme Fun Mooc qui offrent des cours à distance.

3. Les technologies de l'information et de communication (TIC)

Selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) englobent l'ensemble des technologies qui permettent de collecter, de stocker, de traiter et de transmettre des informations sous différentes formes. Cela inclut les technologies de communication, comme les téléphones, l'internet, la télévision, ainsi que les technologies de traitement de l'information, comme les ordinateurs et les logiciels. L'UIT souligne l'importance des TIC dans le développement économique et social, en facilitant l'accès à l'information et en améliorant la communication à l'échelle mondiale.

Comme démontré sur la figure suivante, que l'informatique numérique (une seule personne connectée à plusieurs écrans) et l'internet utilisé dans tous les domaines sont en grande évolution. Nous constatons également qu'à travers le temps des technologies remplacent d'autres et leur utilisation est encore plus intense que dans le passé.

Figure 01 : Evolution des TIC depuis 1960.



4. Les acteurs dominants : Les GAFAM

Le capitalisme numérique s'est mondialisé grâce aux GAFAM ou GAFMA un acronyme qui désigne 04 entreprises majeures dans le monde du numérique :



Ces géants du Web dominent les marchés de moteur de recherche, de l'information, des réseaux sociaux et celui du e-commerce.

Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft sont les entreprises stars de la Silicon Valley. La raison de leur succès est qu'elles activent directement au niveau mondiale c'est pourquoi elles sont considérées comme le cœur de l'économie numérique.

Google concentre à lui seul plus de 90% des requêtes sur internet dans le monde. Il est important de rappeler que Google a racheté YouTube en internet. Chaque jour plus d'un milliard d'heures de vidéos sont visionnées sur YouTube.

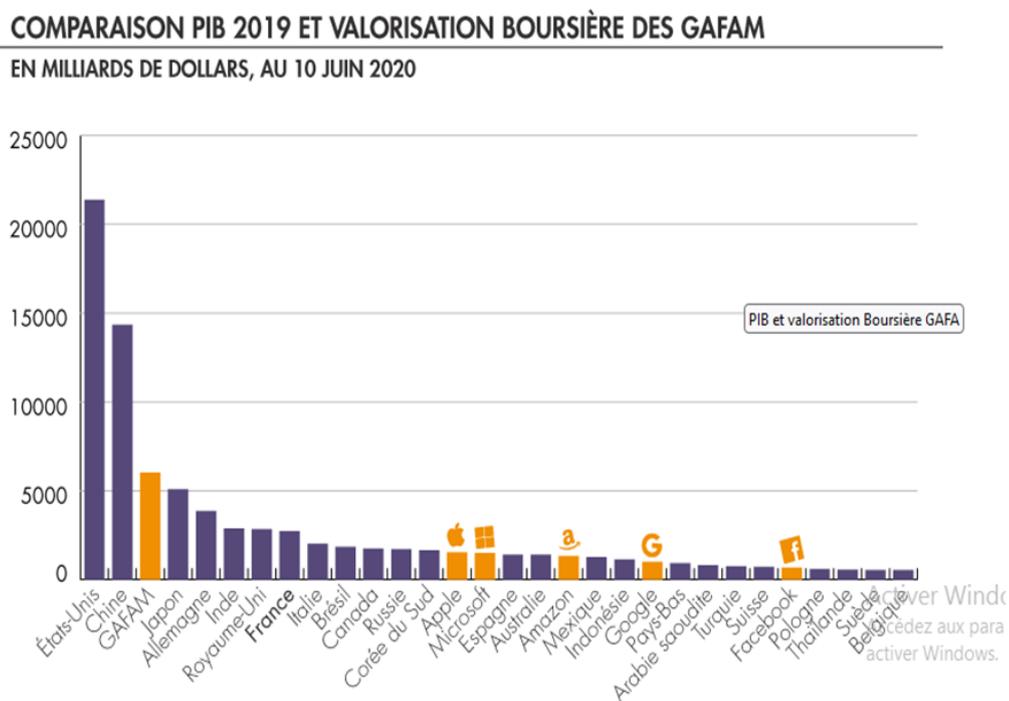
En Octobre 2020, Facebook totalise plus de 2,7 milliards d'utilisation actifs mensuels

66% des bénéfices du marché des smartphones dans le monde vont à Apple

88% des ordinateurs de la planète sont équipés du système d'exploitation Windows (de Microsoft)

Le chiffre d'affaire de certaines de ces entreprises dépassent même le PIB de nombreux Etats comme constaté sur la figure suivante :

Figure 02 : Coparaison du PIB 2019 de plusieurs pays avec le chiffre d'affaire des GAFAM



Du côté chinois une importante concurrence est entrain de se former grâce au BATX

Les acteurs dominants : Les GAFAM

Baidu : un moteur de recherche chinois qui représente 60% de part de marché chinois

Alibaba: concurrent de Amazone

Tencent: concurrent de Facebook

Xiaomi: concurrent d'Apple, il est 4ième vendeur mondial de Smartphones derrière Huawei, Samsung, Apple.

III Conséquences des monopoles dans le domaine numérique

1- La formation des monopoles ne permet pas une optimisation des prix de marché, car en l'absence de concurrence l'entreprise peut fixer des prix élevés pour ses produits et se constituer d'une rente

2- L'accès est très difficile pour les autres entreprises

3- Le choix est limité pour les consommateurs en raison du manque de concurrence

4- Ces portes d'entrée aux consommateurs peuvent manipuler l'opinion du monde entier, en effet grâce au profilage ces entreprises proposent des liens publicitaires pour se faire rémunérer (par les entreprises) ou pour influencer l'opinion publique.

5 - permet le dumping fiscal : désigne une pratique où un pays ou une région propose des taux d'imposition très bas, voire nuls, pour attirer des entreprises et des investisseurs. Cela peut créer une concurrence déloyale entre les pays, car les entreprises peuvent être tentées de déplacer leurs activités vers des juridictions offrant des avantages fiscaux significatifs. Les GAFAM remontent leur chiffres d'affaires vers des pays avec un faible taux d'imposition. Google, Apple et Facebook se sont implantés en Irlande pour profiter du faible taux d'imposition du pays. Le taux d'imposition appliqué est celui négocié entre le pays ciblé par la distribution et l'entreprise. Cependant puisque ces entreprises ont un grand pouvoir de négociation elles arrivent à conclure des contrats en leur faveur.

IV Régulation contre le monopole dans le domaine numérique

Régulation pour le dumping fiscal

Certains pays de l'UE se sont dotés d'une taxe GAFA, comme la France en 2019. Pour des entreprises qui réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 750 Millions d'euro, la France a exigé 3% d'impôts sur leur chiffre d'affaire.

Cette taxe a généré près de 350 millions d'euros en 2019 pour la France. Cependant cette taxe a été suspendue à cause des menaces des Etats Unis qui concernaient les exportations françaises.

Régulation pour l'imposition

OCDE / G20 ont adopté en 2022 un taux d'imposition de 15% sur les bénéfices des grandes multinationales. Cette taxe appelée montant A est applicable partout dans le monde même si l'entreprise n'existe pas physiquement.

Une autre taxe appelée le montant B a été adoptée en 2024 ayant pour objectif, la réduction des litiges en matière de prix de transfert, des coûts de mise en conformité et le renforcement de la sécurité juridique tant pour les administrations fiscales que pour les contribuables.

La neutralité d'internet

Afin de préserver les objectifs démocratiques du pays l' Etat doit veiller à la neutralité de l'internet. C'est-à-dire garantir la circulation des contenus sans discriminations (de la source jusqu'à destination). Cette neutralité a été abandonnée le 11 juin 2018 aux Etats Unis.

Conclusion

La vitesse de l'avancement technologique est un des principaux problèmes de la régulation économique qui s'appuie sur le changement institutionnel. Ce dernier s'inscrit dans le long terme, ce qui rend difficile d'encadrer les externalités négatives du capitalisme numérique.